



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Paris, le 10 juillet 2025

Université de Pau et des Pays de l'Adour
À l'attention de M. Laurent Bordes, président
Avenue de l'Université
BP 576
64012 PAU Cedex

Lettre recommandée avec AR accompagnée d'envoi par courriel

Objet : Non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 - Recours amiable

Monsieur le Président,

Avenir de la langue française (ALF), association agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication pour défendre la langue française, attire votre attention sur le non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

En effet, cette dernière emploie dans les intitulés de certaines formations et dans certaines communications des termes tels que « big data », « data mining », « supply chain », « machine learning », « marketing », « blockchain » et « smart contract ».

Ces termes sont des termes anglais qui ont tous des traductions proposées par la Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France, consultables sur France Terme.

La publication de ces traductions au Journal officiel rend leur utilisation obligatoire (*voir pièces jointes n°1 et 3*).

L'emploi des termes anglais constitue donc une infraction au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996.

L'article 11 est ainsi rédigé :

« Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'Etat ; » (*voir pièce jointe n°2*).



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Aussi, par la présente, **nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les termes anglais ci-dessus ne soient plus employés par l'université. Cette demande concerne tous vos supports de communication.**

Si notre demande se heurtait à des directives contraires ou contraignantes émanant de vos autorités de tutelle, ou si vous avez des arguments justifiant l'emploi de ces termes malgré leur non-conformité à la loi française, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part précisément dans les délais les plus courts.

Sinon, nous vous saurons gré de nous communiquer, sous deux mois à compter de la date de réception de la présente, votre engagement pour mettre votre établissement à conformité, ainsi que le dispositif que vous envisagez de mettre en place pour répondre aux exigences de la Loi.

A défaut, notre association n'aura d'autre choix que d'engager une procédure contentieuse.

Espérant que le bon sens et le respect de la Loi l'emporteront, et que nous n'aurons pas à saisir le Tribunal administratif, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Serge Dubief

Président



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièces jointes

Pièce n° 1 – Série de liens et images montrant l'emploi des termes anglais tels que « big data », « data mining », « supply chain », « machine learning », « marketing », « blockchain » et « smart contract » par l'université de Pau et des Pays de l'Adour (7 exemples)

1.1 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/sciences-technologies-sante-STS/master-XB/master-mention-mathematiques-et-applications-L3Y9AGO1/parcours-mathematiques-et-informatique-pour-le-big-data-L3Y9CFXD.html>



1.2 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/sciences-technologies-sante-STS/bachelor-universitaire-de-technologie-but-BUT/b-u-t-science-des-donnees-L440G46E/parcours-exploration-et-modelisation-statistique-L440H43Y/ue-5-2-analyser-statistiquement-les-donnees-LYZOTMLK/r5-02-data-mining-LYZP07X7.html>

Formations > Sciences, Technologies, Santé > Bachelor universitaire de technologie (BUT) > B
> UE 5.2 : Analyser statistiquement les données > R5.02 : Data mining

R5.02 : Data mining

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82
courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

1.3 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/sciences-technologies-sante-STS/master-XB/master-mention-informatique-L3Y98DNU/parcours-systemes-informatiques-pour-le-genie-de-la-logistique-industrielle-et-des-services-L3Y998SM/supply-chain-management-et-erp-L76CIUOO.html>

Formations > Sciences, Technologies, Santé > Master > Master Mention Informatique

> Parcours Systèmes informatiques pour le génie de la logistique industrielle et des services > Supply Chain Management et ERP

Supply Chain Management et ERP

1.4 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/sciences-technologies-sante-STS/licence-XA/licence-informatique-L3VENPWZ/l3-informatique-parcours-numerique-pour-les-environnements-connectes-nec-L3VEPZ2P/machine-learning-L4Y6ZDL7.html>

Formations > Sciences, Technologies, Santé > Licence > Licence Informatique > L3 Informatique parcours Numérique pour les Environnements Connectés (NEC)

> Machine learning

Machine learning

1.5 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/sciences-technologies-sante-STS/master-XB/master-mention-mathematiques-et-applications-L3Y9AGO1/parcours-mathematiques-modelisation-et-simulation-L3Y9B943/introduction-a-l-ia-pour-la-simulation-L791ESM9/machine-learning-notions-de-base-L791FSVR.html>

Formations > Sciences, Technologies, Santé > Master > Master Mention Mathématiques et applications > Parcours Mathématiques, modélisation et simulation

> Introduction à l'IA pour la simulation > Machine learning (Notions de base)

Machine learning (Notions de base)

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82
courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

1.6 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/sciences-et-techniques-des-activites-physiques-et-sportives-STA/licence-XA/licence-staps-management-du-sport-L3VDY0W9/ue-6-marketing-ressources-humaines-L5I60UKQ/marketing-L5I61LUU.html>

Formations > Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives
> Marketing

Marketing

1.7 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/droit-economie-gestion-DEG/licence-XA/licence-mention-economie-et-gestion-L3VCCUJZ/double-licence-droit-economie-gestion-a-l-international-degi-bayonne-LBDVP5TL/ue-2-2-competences-fondamentales-en-gestion-2-LBP5S267/ec-22-3-marketing-LBP5W1T9.html>

Formations > Droit, Economie, Gestion > Licence > Licence Mention Economie et gestion
> UE 2-2 Compétences fondamentales en gestion 2 > EC 22.3 Marketing

EC 22.3 Marketing

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

1.8 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/droit-economie-gestion-DEG/bachelor-universitaire-de-technologie-but-BUT/b-u-t-techniques-de-commercialisation-L45CFFAB/parcours-strategie-de-marque-et-evenementiel-L45CO1JO/ue1-1-marketing-LK9T4GUD.html>

Formations > Droit, Economie, Gestion > Bachelor universitaire de technologie (BUT) >
> Parcours Stratégie de marque et événementiel > UE1.1 Marketing

UE1.1 Marketing

1.9 <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/droit-economie-gestion-DEG/master-XB/master-mention-etudes-europeennes-et-internationales-L3WPOG7J/m1-m2-parcours-droit-europeen-des-affaires-et-du-numerique-L3WPQ328/ue-3-contrat-contentieux-L5JM7Q0D/blockchain-et-smart-contract-L5JMAPBU.html>

Formations > Droit, Economie, Gestion > Master > Master Mention Etudes européennes et internationales
> UE 3: Contrat-contentieux > Blockchain et smart contract

Blockchain et smart contract

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,
ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièce n°2 – Article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000030403840

Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Article 11

Version en vigueur depuis le 28 mars 2015

Modifié par DÉCRET n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'Etat ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Pièce n° 3 – Définition par la DGLFLF en langue française des termes anglais employés

Big data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/COGE874>

Data mining : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO619>

Supply chain : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON930>

Marketing : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1467>

Machine learning : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO939>

Blockchain : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO910>

Smart contract : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1509>



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièce n° 4 – Parution au Journal officiel de traductions des termes anglais « big data », « data mining », « supply chain », « machine learning », « marketing », « blockchain » et « smart contract »

mégadonnées

Journal officiel du 22/08/2014

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Données structurées ou non dont le très grand volume requiert des outils d'analyse adaptés.

Note

On trouve aussi l'expression « données massives ».

Équivalent étranger

big data (en)

exploration de données

Journal officiel du 27/02/2003

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Processus de recherche dans un ensemble de données destiné à détecter des corrélations cachées ou des informations nouvelles.

Équivalent étranger

datamining (en), data mining (en)

chaîne logistique

Journal officiel du 14/05/2005

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Ensemble des processus nécessaires pour fournir des produits ou des services.

Équivalent étranger

supply chain (en)



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

mercatique, n.f.

Journal officiel du 28/03/2018

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services en adaptant son offre aux besoins et au comportement du consommateur.

Équivalent étranger

marketing (en)

apprentissage automatique

Journal officiel du 09/12/2018

Synonyme

apprentissage machine

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Processus par lequel un algorithme évalue et améliore ses performances sans l'intervention d'un programmeur, en répétant son exécution sur des jeux de données jusqu'à obtenir, de manière régulière, des résultats pertinents.

Note

1. Un algorithme d'apprentissage automatique comporte un modèle dont il modifie les paramètres, de valeur initiale en général aléatoire, en fonction du résultat constaté.
2. L'apprentissage automatique relève de l'intelligence artificielle.
3. L'apprentissage automatique est fréquemment utilisé pour le traitement du langage naturel et la vision par ordinateur, ou pour effectuer des diagnostics et des prévisions.

Équivalent étranger

machine learning (en), ML



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

chaîne de blocs

Journal officiel du 23/05/2017

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS / Internet

Définition

Mode d'enregistrement de données produites en continu, sous forme de blocs liés les uns aux autres dans l'ordre chronologique de leur validation, chacun des blocs et leur séquence étant protégés contre toute modification.

Note

La chaîne de blocs est notamment utilisée dans le domaine de la cybermonnaie, où elle remplit la fonction de registre public des transactions.

Équivalent étranger

block chain (en), blockchain (en)

automate exécuter de clauses

Journal officiel du 15/01/2021

Domaine

ASSURANCE - INFORMATIQUE / Internet

Définition

Protocole informatique qui exécute des clauses préalablement définies, dont certaines peuvent être conditionnées par des événements susceptibles de se produire.

Note

1. Un contrat formel n'est pas toujours établi pour mettre en place un automate exécuter de clauses.
2. Un automate exécuter de clauses peut, par exemple, déclencher l'indemnisation automatique d'un assuré dont l'avion aurait pris du retard.
3. Un automate exécuter de clauses utilise généralement un dispositif d'enregistrement électronique partagé.
4. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « contrat intelligent », qui est déconseillé.

Équivalent étranger

smart contract (en)